

PROCES-VERBAL SOMMAIRE

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 10 JUILLET 2019

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Senlis Sud Oise se sont réunis dans la salle polyvalente de Villers-Saint-Frambourg-Ognon, commune membre, le mercredi dix juillet deux mille dix-neuf à vingt heures. A cette occasion, le Conseil Communautaire a notamment décidé les points suivants :

- 1/ Désignation de Monsieur Laurent **NOCTON** en tant que secrétaire de séance,
- 2/ Approbation du procès-verbal du Conseil communautaire du 6 juin 2019 avec modification,
- 3/ Compte-rendu de l'utilisation de la délégation d'attributions,
- 4/ Désignation de Monsieur Jacky **MELIQUE** pour siéger dans les instances de la CAP Oise Hauts de France comme représentant de la Communauté de Communes,
- 5/ Approbation pour la modification des statuts : changement de l'adresse du siège social,
- 6/ Approbation de la répartition dérogatoire libre du Fonds de Péréquation des ressources Intercommunales et Communales (FPIC),
- 7/ Approbation de la décision modificative n°2 concernant le budget principal 2019,
- 8/ Choix de Mission H2O comme programmiste relatif à l'étude de construction d'une piscine communautaire,
- 9/ Autorisation de signature donnée au Président concernant l'avenant n°1 au marché n°2016-ENV-003 de fourniture de sacs et de conteneurs pour le ramassage des déchets en porte à porte lot n°1 Fourniture de sacs avec la société PLASTHYLEN,
- 10/ Autorisation de signature donnée au Président concernant l'avenant n°3 au marché n°2016-57 de mission de maîtrise d'œuvre pour la requalification de l'avenue Eugène Gazeau avec la société A7 Aménagement,
- 11/ Attribution du marché de maîtrise d'œuvre pour la réhabilitation du bâtiment n°6 en plateaux susceptibles d'accueillir des entreprises à l'entreprise L'Atelier d'Architecture de Creil,
- 12/ Autorisation de signature donnée au Président pour la signature de la convention financière avec le Syndicat Mixte d'Aménagement et de Gestion du Parc Naturel Régional Oise Pays de France relative au lancement d'un schéma cyclable à l'échelle intercommunale,
- 13/ Autorisation de signature donnée au Président concernant l'avenant n°1 au marché n°2016-ENV-003 de fourniture de sacs et de conteneurs pour le ramassage des déchets en porte à porte lot n°3 Fourniture de conteneurs roulants pour la collecte des déchets résiduels, des emballages et papiers en mélange avec la société CONTENUR,
- 14/ Approbation du site situé chemin du Clos de la Santé à Senlis pour l'implantation de 10 terrains familiaux locatifs et approbation du site situé route de Fleurines pour l'aménagement de l'Aire de Grand Passage d'une capacité de 100 places.

Fait à Senlis, le **17 JUIL. 2019**



Philippe CHARRIER
Président de la Communauté de
Communes Senlis Sud Oise
Maire de Chamant